

*Itinéraire VS 932
Cartes Nationales*

*Troistorrents - VS 713/Morgins
1304*

HISTOIRE

Etat février 2002 / BS

VS 932 gravit le versant droit des Gorges de la Tine où coule la Vièze de Morgins. Il relie Troistorrents à Morgins qu'il atteint en rejoignant l'itinéraire VS 713 sur le versant gauche en différents lieux.

La version préparatoire de la CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA SUISSE (TK XVII.13/1840), en rend un tracé précis, sous la forme d'un chemin muletier, tout comme le relevé de 1886 (ATS 483 St.Maurice 1886).

TERRAIN

Relevé 25 mars 2003 / BS

VS 932 quitte le village en deux points. L'élément au sud-ouest rejoint Tassonnaire par une succession de tronçons en partie pavés; coupé par la route actuelle il a en grande partie disparu. Il rejoignait le chemin principal à l'aval des Prés.

Depuis la place devant l'église, VS 932 gravit la pente perpendiculairement aux courbes de niveau. L'ancien chemin muletier est asphalté et mesure 2 m de largeur. Il se poursuit aux Perays par «La Cheminée» section qui a conservé tout son aspect traditionnel de grande valeur et qui est décrite plus en détail dans le segment VS 932.0.1.

Depuis le sommet des Perays, à la hauteur du premier lacet de la route de Morgins actuelle, le tracé grimpe dans la forêt par un chemin au revêtement naturel entrecoupé de tronçons pavés.

Le dédoublement que l'on observe au nord est probablement un ancien tronçon, aujourd'hui en mauvais état car extrêmement entaillé par les eaux de ruissellement.

La branche sud traverse la route asphaltée desservant les fermes au niveau du pt. 1002. Sur une centaine de mètres, VS 932 est pavé et bordé de haies d'arbres, il est envahi par la végétation mais conserve en son milieu une traverse de pierre avec tout son cachet traditionnel.

*Chemin pavé envahie par la végétation
aux abords du point 1002.
Fig. 1 (BS, 19. 8. 2002)*



Il poursuit ensuite vers le hameau des Prés par un chemin creux enherbé à l'orée de la forêt; une partie de la chaussée a conservé le pavage traditionnel. La largeur du chemin est de 1.5 m à 2 m. Il est bordé à droite par un parapet qui le sépare des pâturages.

*Chemin creux à l'orée de la forêt des
Prés.
Fig. 2 (BS, 19. 8. 2002)*



Il conserve une forme de chemin creux jusqu'au regroupement avec l'ancien tronçon complètement surcreusé par les eaux de ruissellement.

VS 932 se poursuit par un chemin pavé de 1.5 à 2 m jusqu'à la route asphaltée au-dessus des Prés. Il suit la route sur quelques mètres puis continue par un chemin forestier plus large (2 à 2.5 m), au revêtement pavé, il est bordé par des arbres longeant la route de Morgins actuelle qui le surplombe. Il a conservé un tombino et une traverse de facture traditionnelle.

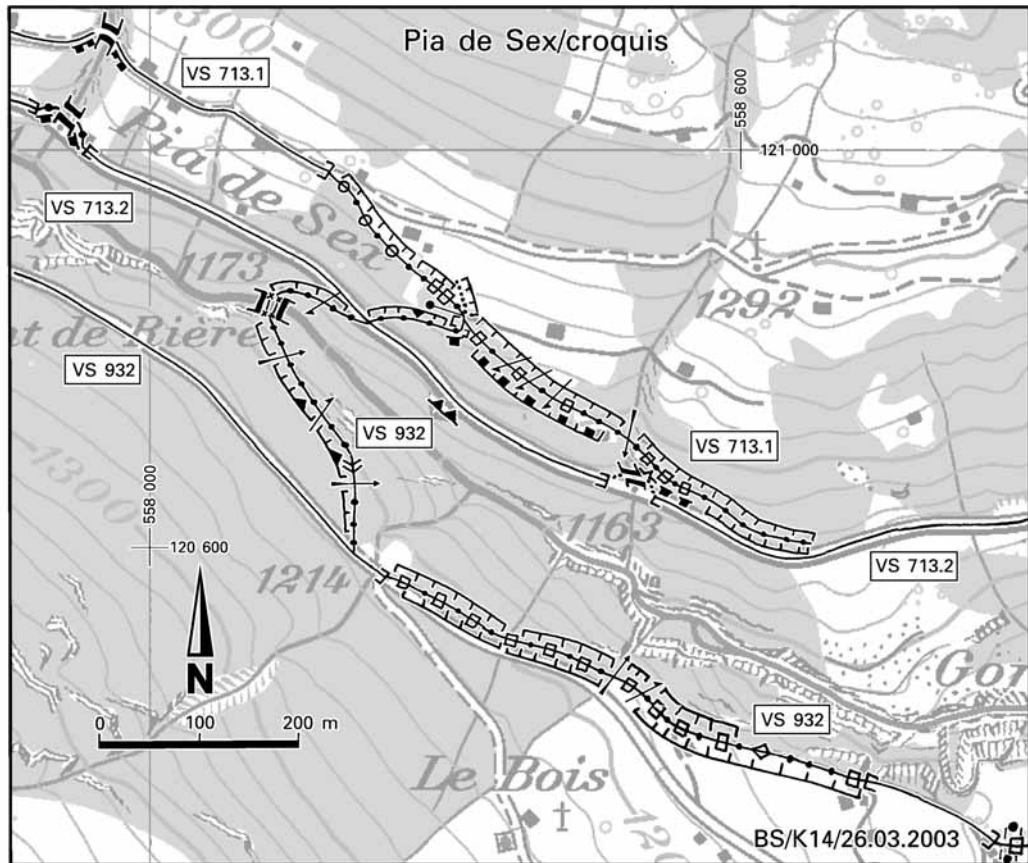
*Chemin forestier aux abords du hameau
des Prés en dessus de Troistorrents.
Fig. 3 (BS, 19. 8. 2002)*



Une fois rejointe la route actuelle, VS 932 poursuit vers Morgins sur cette route sans substance particulière en longeant la rive droite du val.

De cette route deux tronçons rejoignent directement le versant droit du val. Le premier traverse la Vièze par le pont de Rières et remonte l'autre versant en croisant VS 713.2 pour aboutir par un chemin creux à VS 713.1 en aval de Pia de Sex.

Relevé de détail de l'itinéraire VS 932 en aval de Pia de Sex.
Fig. 4



Le pont de Rières date du XVIIIème siècle, il s'agit d'une arche de pierre très fine dont la chaussée de quelque 2 m de largeur est bordée d'une balustrade de bois soutenue par des pierres bordières (Fig. 5).

*Elégante arche de pierre, le pont de Rières relie les deux versants au fond du val de Morgins.
Fig. 5 (BS, 19. 8. 2002)*



*Balustrade enchâssée dans la pierre
bordière sur le pont de Rières
Fig. 6 (BS, 25. 3. 2003)*



Plus en amont un autre tronçon quitte la route de la rive droite pour rejoindre VS 713.2 à Arche par un autre pont de pierre (Fig. 6) prolongé de part et d'autre par une chaussée surélevée; cette chaussée est délimitée de murs de soutènement en moellons dans lesquels sont enchâssées des pierres bordières (Fig. 7).

*Pont de pierre en moellons à Arche.
Fig. 7 (BS, 25. 3. 2003)*



*L'arche de pierre est prolongée de part
et d'autre par une chaussée surélevée.
Fig. 8 (BS, 25. 3. 2003)*

